

inspection académique
Allier



Château de Bellevue
03 400 YZEURE

Téléphone
04 70 48 02 00
Fax
04 70 48 02 28

Division des Personnels
1^{er} degré

Affaire suivie par :
Jocelyne Clostre

Téléphone :
04.70.48.19.46

Mél :
Ce.dp-ia03@ac-clermont.fr

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux de
l'Education Nationale de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs
Les professeurs d'école et instituteurs

Moulins, le 6 octobre 2008

Objet : déclaration du service fait lors du mouvement de grève

Vous avez été destinataire d'un message vous informant de nouvelles modalités retenues pour la collecte des attestations du service fait en cas de grève.

La nouvelle procédure envisagée consiste en une attestation de service fait ou non transmise, par vos soins, le jour même ou dès le lendemain de la grève par la voie d'un message électronique.

Ce système vise à remplacer l'échange des coupons réponses papier transmis jusqu'à présent.

Pour simplifier cette procédure, eu égard au très faible nombre de déclarations préalables d'intention, elle ne concernera pour cette journée que :

- les personnels qui ont déclaré préalablement leur intention.
- les personnels qui n'exercent pas de fonction d'enseignement et qui n'avaient pas obligation de cette déclaration préalable.

Si certains ont des difficultés à utiliser le message électronique, ils peuvent avoir recours au fax.

FAX : 04.70.48.02.28

Gérard DUTHY